

Capdenac en Commun

AVEC Stéphane BERARD



“

Capdenacoises, Capdenacois,

Avec ce deuxième document consacré au projet, nous passons du diagnostic à la trajectoire. Le premier volet a posé les faits : Capdenac-Gare est une centralité qui rayonne bien au-delà de ses 4 500 habitants, avec des services d'une ville bien plus grande — et une responsabilité à la hauteur de ce rôle.

Aujourd'hui, nous vous présentons la phase 2 : un projet structuré en **3 piliers** et **10 objectifs**, pensé non pas pour l'effet d'annonce, mais pour tenir dans la durée. Notre boussole est simple : **protéger l'essentiel, faire société, préparer l'avenir**.

Je le dis sans ambiguïté : **je serai maire pendant toute la durée du mandat**. Parce que ce mandat est essentiel dans la vie publique : **servir, rassembler, décider avec sérieux et rendre des comptes**. Et parce que **Capdenac-Gare est ce qu'il y a de plus important dans mon engagement politique : je veux être, avec vous, le garant de ce cap**.

Nous devons **répondre aux urgences du quotidien** — et elles sont bien réelles — **tout en regardant plus loin**, en gardant une direction au-delà de l'immédiat. Cette deuxième phase ouvre une perspective d'au moins **dix ans**, à la mesure de ce que notre territoire vit. Le pôle Capdenac-Figeac connaît un succès industriel : c'est une chance, mais aussi une exigence. Nous devons être capables d'accueillir de nouveaux habitants, de nous loger, de nous déplacer, de scolariser, de soigner, d'offrir un cadre de vie agréable — sans renoncer à l'égalité ni à la proximité.

Et pour y parvenir, il faudra **mener de front les petits projets et les grands projets**. Les améliorations concrètes du quotidien, celles qui se voient et se vivent tout de suite. Et les investissements structurants, ceux qui transforment durablement notre ville et notre bassin de vie. Je pense, par exemple, à **la voie verte**, ou encore aux **grands projets sportifs** qui seront déployés avec **le Grand-Figeac** : sans sa puissance financière et son ingénierie, ces projets ne pourront tout simplement pas être réalisés. Nous avons besoin de cette coopération, lucide et utile, pour réussir.

Je crois à une chose : **on ne subit pas l'avenir, on le construit**. Ensemble, nous pouvons faire de Capdenac-Gare une ville-pôle fière, solidaire, entreprenante — fidèle à son histoire et résolument tournée vers demain.

Stéphane Berard

Maire de Capdenac-Gare, vice-président du Grand-Figeac,
Conseiller régional d'Occitanie, Rapporteur général du budget

Notre projet, phase 2



SOMMAIRE

3 piliers pour notre action
PROTÉGER ET GARANTIR
L'ESSENTIEL page 2

FAIRE SOCIÉTÉ page 4

PRÉPARER L'AVENIR page 6

DÉCOUVREZ NOTRE ÉQUIPE
& LES DATES DES RENCONTRES page 8



PROTÉGER ET GARANTIR L'ESSENTIEL



UN BOUCLIER SOCIAL LOCAL PROTÉGER LES BESOINS ESSENTIELS

Se loger, se nourrir, se déplacer, se soigner. Face à la montée des inégalités et à la fragilisation de notre modèle de solidarité, la commune peut faire acte de résistance par une solidarité de proximité. Elle doit être le cœur battant d'un **bouclier social local** : un lieu qui tient la promesse d'égalité et de dignité, en garantissant à toutes et à tous l'accès aux services essentiels du quotidien.

NOS MESURES PHARES

MAINTENIR ET DÉVELOPPER L'OFFRE DE SERVICES PUBLICS DE PROXIMITÉ :

- **Démarches administratives** : à compter de mars 2026, pour l'état civil, l'urbanisme, la vie associative et France services. Mise en place d'un **accueil individualisé sur rendez-vous**, afin de garantir la confidentialité des échanges avec les usagers et de gagner en efficacité.
- **Aveyron Services** : rapatrier en centre-ville les activités solidaires du Département de l'Aveyron (locaux associatifs, rue Victor-Hugo).
- **Point Info Senior** : assurer un portage partagé entre les services du Département et la politique de solidarité du CCAS.

GARANTIR LE DROIT DE SE LOGER DIGNEMENT, TOUTE L'ANNÉE, QUELS QUE SOIENT SES MOYENS :

- **Redynamisation des centres-bourgs (Grand-Figeac)** : programmes *Petites Villes de Demain (PVD)* et *Opération de Revitalisation du Territoire (ORT)*.
- **Politique Habitat (Grand-Figeac)** : *Plan local de l'habitat*, mise en place du **Pacte territorial France Rénov'** et de l'**OPAH-RU**. Le Grand-Figeac **double le périmètre éligible** aux aides à la réhabilitation des logements indignes et dégradés.
- **Guichet unique habitat** du Grand-Figeac, avec **2 permanences par mois** à France services, à partir de 2026.
- **Plan pluriannuel du patrimoine municipal** : remise sur le marché des logements communaux, en privilégiant les familles (rue de la République et immeuble Jean-Moulin).
- **Partenariat avec un opérateur** : création de **15 appartements supplémentaires** dans le parc privé (friche Émile-Combes / Issandou).
- **Faire avancer les Orientations d'aménagement et de programmation (OAP – PLUi Grand-Figeac)** : Tinsou, quartier Bonnet, le Pigeonnier, Boulesque, la Gineste, Bouissonnet : **90 logements neufs**.
- **Partenariat avec Aveyron Habitat** : réhabilitation complète de l'immeuble Castagné (**15 logements**) – lancement début 2027.
- **Partenariats avec des bailleurs privés et publics**, en lien avec le Grand-Figeac, sur deux opérations d'habitat très dégradé (Lamartine et République – **12 logements**).
- **Intégrer le suivi énergétique** dans la gestion du patrimoine public.
- **Schéma directeur immobilier** : état, usages et performances énergétiques des bâtiments communaux.

GARANTIR UNE ALIMENTATION PLUS SAINTE, LOCALE ET ACCESSIBLE À TOUTES ET À TOUS :

- Déployer le **Projet alimentaire territorial (PAT)**, avec l'objectif de consolider les filières agricoles et alimentaires locales et de structurer collectivement une offre de qualité, accessible à tous les habitants.
- **Restauration scolaire** : respect de la loi Égalim : produits frais et locaux, produits labellisés et bio. **450 repas équilibrés** servis chaque jour aux jeunes.
- Maintenir le dispositif de la **cantine à 1 €** pour les familles modestes, avec le soutien financier de l'État : **plus de la moitié des familles** de Capdenac sont concernées.

FAVORISER L'ACCÈS LOCAL AUX SOINS ET DÉVELOPPER L'OFFRE COMMUNALE DE PRÉVENTION :

- **Maison de santé** : projet de santé construit avec les professionnels et mise en place d'un parcours de soins coordonné. Au 1^{er} juillet 2026 : **5 médecins installés, 2 médecins remplaçants et 2 chirurgiens-dentistes** présents. Un projet d'agrandissement est prévu à proximité, pour transformer cette première réussite en succès durable.
- Parce que la santé commence par la prévention : mobilisation des associations et des commerces pour inciter au dépistage des cancers, et organisation d'ateliers lors des opérations **Octobre Rose, Mars Bleu**, ainsi que sur la ménopause et le « bien manger ».
- Avec le Grand-Figeac : affirmer les orientations du **Contrat local de santé (CLS)**, conforter les **9 médecins salariés** sur le territoire, et travailler en réseau avec les deux départements sur l'attractivité des jeunes médecins et les séjours d'intégration.

DÉVELOPPER LES TRANSPORTS EN COMMUN ET LES MOBILITÉS DOUCES :

- **Transport d'intérêt local (TIL)** : expérimentation de la Région Occitanie et du Grand-Figeac, utile à toutes et à tous, à pérenniser. **45 000 passagers** attendus en 2026. **La mobilité du quotidien gratuite pour toutes et tous.**
- **Transport à la demande (TAD)** : transport collectif sur réservation (jours et horaires définis), à **2 € le trajet**, qui prend en charge l'utilisateur à domicile et le dépose à un arrêt prédéfini, principalement vers **Capdenac-Gare et Figeac**.
- **Schéma directeur des aménagements cyclables (SDAC – d'ici fin 2026)** : il permettra de planifier un maillage intercommunal, en particulier sur l'axe **Capdenac-Figeac**, via **Le Couquet**, et en lien avec les deux principales zones d'activités (Taillades, Saint-Julien).
- Prendre en compte les mobilités douces piétons et vélo.
- Promouvoir l'autopartage et le covoiturage.

UNE COMMUNE SOLIDAIRE ACCÈS AUX DROITS, ÉGALITÉ, LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS, PROTECTION DES PLUS FRAGILES

Les vulnérabilités augmentent et les besoins d'accompagnement explosent. Là où certains prônent la fermeture et la stigmatisation, Capdenac choisit d'être un refuge : un rempart contre l'exclusion, où personne n'est laissé de côté, et où la solidarité redevient un socle concret au quotidien.

NOS MESURES PHARES

SOUTENIR LES FAMILLES, DANS TOUTE LEUR DIVERSITÉ (MONOPARENTALES, NOMBREUSES, PRÉCAIRES) :

- **Politique de solidarité du CCAS** : bons d'activités sportives, culturelles et de loisirs ; aides aux voyages scolaires et aux camps de vacances ; bons et colis de Noël.
- **Espace de vie sociale de l'Office social et culturel** : accompagner, soutenir, faire du lien.
- Conforter la mutuelle communale.

FAIRE DE LA COMMUNE UN ESPACE DE SOLIDARITÉ GRÂCE AUX BÉNÉVOLES :

- Banque alimentaire / Restos du cœur.
- Cours de français et de mathématiques.

DÉVELOPPER UNE POLITIQUE SOCIALE AMBITIEUSE POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

- Partenariat avec **OPTEO** (ESAT et foyer d'hébergement).
- Partenariat avec le **DITEP de Massip** (inclusion, accessibilité du bâti).

PRENDRE SOIN DE NOS ÂÎNÉ·E·S, AUTONOMIE, DIGNITÉ, SOLIDARITÉS :

- Service d'aide à domicile du CCAS : **700 heures** réalisées chaque semaine, **7 jours sur 7**, auprès de **300 bénéficiaires**, par **30 agents**.
- **EHPAD du futur** : construction de **135 lits** (2 UVP Alzheimer, 1 UVP Handicapés, 1 PASA), réunissant les activités d'Asprières et de Capdenac-Gare, un projet de **20 M€** validé par l'ensemble des tutelles. Fin des travaux prévue pour **2029**.
- Ateliers seniors du CCAS : mémoire, gym autonomie, conduite.
- Café des aidants pour soutenir le maintien à domicile.

LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE POUR TOUT·E·S UNE VILLE SÛRE, APAISÉE ET PROCHE DES HABITANT·E·S

Prévention, aménagements inclusifs, police de proximité, réappropriation urbaine.

Assurer la tranquillité publique, c'est garantir à toutes et à tous le droit de vivre sereinement. Capdenac défend une sécurité de proximité fondée sur la confiance, la présence, la prévention, la justice et la coproduction avec l'ensemble des acteurs du territoire.

NOS MESURES PHARES

DÉVELOPPER UN SERVICE DE POLICE MUNICIPALE DE PROXIMITÉ, AU PLUS PRÈS DES HABITANTS :

- Maintenir un **agent de surveillance de la voie publique (ASVP)** sur le terrain :
 - Stationnement et respect des règles sur l'espace public
 - Propreté et cadre de vie
 - Prévention et sécurisation sur la voie publique
 - Accueil et lien direct avec la population
- **Renforcer le lien avec la gendarmerie** :
 - Mettre en place une coordination régulière et efficace : réunions de coordination et partage d'informations (dans le cadre légal) ; définition de priorités communes (tranquillité publique, stationnement problématique, dépôts sauvages, incivilités).
 - Mieux articuler les interventions (qui fait quoi, et quand) et accélérer les signalements.
 - Création du dispositif de participation citoyenne.

LUTTER ACTIVEMENT CONTRE LES INCIVILITÉS DANS LA COMMUNE :

- Zéro tolérance pour les déjections canines, les dépôts sauvages, les tags, etc.
- **Renforcer la Brigade urbaine** : créée pour répondre aux problématiques d'entretien du centre-ville. Elle a pour mission le nettoyage des espaces publics, du mobilier urbain et des aires de jeux, des espaces verts, le respect des horaires de sortie des containers, et la régulation de l'affichage sauvage.

PROTÉGER ET SECOURIR :

- **Déployer un dispositif de vidéoprotection ciblé sur les entrées de ville**, permettant une meilleure exploitation des images par les forces de sécurité et une accélération des investigations, dans le respect des procédures.
- Capdenac aujourd'hui, une « ville employeur » de **sapeurs-pompiers**, et demain le label « une commune qui sauve ».
- **Plan communal de sauvegarde (PCS)** : plan canicule, plan grand froid, inondations





FAIRE SOCIÉTÉ



UNE VILLE DE LIENS, RECRÉER DU COMMUN

Face à l'isolement et au repli, la commune est le lieu où l'on retisse ce qui nous unit : espaces partagés et convivialité. Revaloriser l'espace public et soutenir les dynamiques intergénérationnelles, c'est refaire société avec tous les habitants.

NOS MESURES PHARES

INVESTIR DANS LA VOIRIE ET REVALORISER L'ESPACE PUBLIC

Requalifier squares, parcs et places pour en faire de vrais lieux de rencontre, et permettre à chacun-e de se réapproprier l'espace public.

• Réfection des rues et des trottoirs : trois impératifs pour établir un plan pluriannuel d'investissement et un plan de sauvegarde

- Réaliser un audit de l'état de la voirie grâce à l'acquisition, en 2026, d'un logiciel de gestion numérique afin de cibler les priorités et de planifier les investissements.
- Identifier les priorités de rénovation des réseaux d'eau potable et d'assainissement grâce aux schémas directeurs engagés.
- Se coordonner avec les gestionnaires de réseaux (électricité, fibre, etc.) pour éviter les travaux successifs et optimiser les chantiers.

• Moyens financiers avec le Grand-Figeac

- Augmenter l'enveloppe « voirie » de **165 000 € à 265 000 € / an**.
- Maintenir le budget de fonctionnement à hauteur de **211 000 €** (éclairage public, fournitures, réparations, mise à disposition de personnel, etc.).
- Soit près de **500 000 €** par an.

• Grands projets urbains

- Prioriser les voiries principales et les axes les plus fréquentés, dans la continuité des choix récents (avenue Pasteur, Paul-Ramadier phases 1 et 2, rue Jean-Jaurès, avenue Albert-Thomas).
- Miser sur la qualité architecturale, la résilience environnementale et le développement des mobilités actives.

• Une étude globale des aires de jeux

Après le renouvellement des équipements au parc de Capèle, planifier l'implantation de **city-stades** et d'équipements de sports urbains (skatepark, pumtrack), en lien avec les besoins des quartiers.

• Soutenir la convivialité de proximité

Encourager les fêtes et repas de quartier/voisinage par le prêt de matériel, l'accompagnement logistique et le nettoyage des espaces publics, avec une coordination assurée par la mairie.

RENFORCER LES LIENS INTERGÉNÉRATIONNELS

En s'appuyant sur notre partenaire majeur : l'**Office social et culturel**.

- **Aide à la Mobilité Intérieure (AMI)** : transport solidaire au sein de Capdenac-Gare, assuré par des bénévoles, pour les courses, rendez-vous et démarches du quotidien.
- **Dispositif Monalisa** : une équipe citoyenne mobilisée pour lutter contre l'isolement et la solitude des seniors.

GARANTIR UN DROIT À L'ANIMATION FESTIVE POUR TOUTES ET TOUS, COMME LEVIER DE LIEN SOCIAL ET DE LUTTE CONTRE LA SOLITUDE

- Fête des associations
- Développer les ateliers de l'Office Social et Culturel : ateliers gourmands et couture, danse traditionnelle, guitare, etc.
- Accompagner le Comité des festivités dans sa programmation régulière animant le centre-ville.
- Soutenir les activités des foyers ruraux de Saint-Julien et de Livinhac.



LA CULTURE, LA FÊTE ET LE SPORT POUR FAIRE VIVRE CAPDENAC

Accès, équipements, vitalité culturelle : prolonger l'héritage des Jeux

La culture et le sport sont des leviers d'émancipation, d'égalité et de lien social. Capdenac garantit l'accès de toutes et tous aux pratiques culturelles et sportives.



NOS MESURES PHARES

DÉFENDRE UNE CULTURE ABORDABLE, ACCESSIBLE ET VARIÉE

- Soutenir de façon affirmée, notamment sur le plan logistique, les associations locales.
- Poursuivre la mise à disposition gratuite de la salle Atmosphère (Grand-Figeac) pour les événements d'intérêt communal et les expositions.
- Coordonner la programmation culturelle (concerts, festivals, festivités) au sein du **Comité d'échanges culturels et artistiques (CECA)** porté par la municipalité.
- Mettre en valeur le patrimoine architectural et ferroviaire, et les lieux de mémoire avec la refonte des clés de la ville.

DÉVELOPPER LES INFRASTRUCTURES ET LES SERVICES PÉRISCOLAIRES

Pour offrir à chaque enfant et chaque jeune l'accès à une activité sportive ou culturelle.

- Renforcer la diversité des **Temps d'Activités Périscolaires (TAP)** dans les écoles publiques, dont la mairie a la responsabilité.
- **Équipements sportifs : un schéma directeur et un plan d'investissement à 10 ans**
Réhabiliter et moderniser les installations dans le cadre d'un plan pluriannuel, financé à **50 % du reste à charge** par le Grand-Figeac.

• Rénovation de la Cité sportive

- Installation d'un **terrain synthétique** au stade Léo-Lagrange, réduisant les coûts d'entretien et garantissant une qualité de jeu constante quelles que soient les conditions météorologiques.
- Réfection de la **piste d'athlétisme**.
- Création/modernisation d'un **boulodrome pétanque**.
- **Salle de convivialité mutualisée** : espace d'accueil et de réception partagé entre les clubs et le centre de loisirs (réunions, moments conviviaux, événements associatifs).
- **Réhabilitation du gymnase municipal** et création de salles multisports en partenariat avec le Département de l'Aveyron : **dojo** et **salle d'expression corporelle**.
- **Vestiaires et accès aux stades des Berges**
 - Réhabilitation des vestiaires existants et création de nouveaux vestiaires.
 - Agrandissement du parking et amélioration de l'accès à la route départementale pour la sécurité de toutes et tous.
- Soutenir les partenariats innovants et coopératifs (type **SCIC Up to You**).

METTRE L'ÉDUCATION POPULAIRE AU CŒUR DES POLITIQUES COMMUNALES

- Renforcer le projet éducatif municipal, confié à l'Office Social et Culturel, pour favoriser l'autonomie et l'épanouissement de l'enfant, et encourager l'apprentissage de la vie en collectivité.



UNE DÉMOCRATIE LOCALE VIVANTE PERMETTRE À CHACUN·E DE PARTICIPER, D'ÊTRE ENTENDU·E ET D'AGIR

La commune est le premier espace de citoyenneté : là où la parole peut redevenir un pouvoir d'agir. Capdenac ouvre les décisions, associe les habitant·e-s et rend des comptes, pour reconstruire confiance, transparence et efficacité démocratique.

NOS MESURES PHARES

CO-CONSTRUIRE AVEC LES HABITANT·E-S

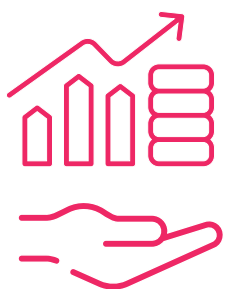
- En particulier sur les projets d'aménagement urbain et de quartier.
- Réaliser des comptages de circulation, organiser des échanges sur les usages (voies, stationnement, mobilités actives), et travailler l'aménagement des espaces publics, placettes et cheminements.

DÉVELOPPER LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

- Créer un **Conseil des sages** : instance citoyenne de réflexion, de concertation et de propositions, apportant un éclairage sur les projets municipaux dans le respect de l'intérêt général.
- Mettre en place une **réserve citoyenne** pour mobiliser des volontaires sur des actions d'intérêt communal.

MIEUX RENDRE COMPTE DES DÉCISIONS

- Organiser des réunions d'échanges et d'information : présence régulière sur les marchés (mensuelle) et réunions de quartiers (annuelles).
- Mettre en place des permanences d' élu·e-s, pour permettre aux habitant·e-s d'interroger directement leurs représentants.



PRÉPARER L'AVENIR



LA PRIORITÉ À L'ENFANCE ET À LA JEUNESSE ÉCOLES, LOISIRS, SANTÉ, ÉMANCIPATION : INVESTIR LÀ OÙ TOUT COMMENCE.

Placer l'enfance et la jeunesse au cœur du mandat, c'est investir dans le temps long : protection, éducation, loisirs, santé, autonomie. Capdenac veut que chaque enfant et chaque jeune puisse grandir, apprendre et s'émanciper sans être freiné par les inégalités.

NOS MESURES PHARES

FAIRE DES ENFANTS ET DES JEUNES DES ACTEURS ET ACTRICES DE LA VIE LOCALE

- Soutenir les actions du **Conseil municipal des enfants et l'Espace jeunes**.
- Encourager le **travail de mémoire**, pour comprendre le passé et construire un monde de paix.

FAIRE DE L'ÉCOLE UN TEMPS DE PLAISIR ET D'APPRENTISSAGE POUR TOUTES ET TOUS

- Renforcer le **soutien à la parentalité** dès la petite enfance.
- Promouvoir une **école inclusive** pour tous les enfants.

- Construire un **parcours de l'enfant unifié**, dans une organisation scolaire cohérente de l'Accueil Passerelle au collège : végétalisation des cours d'école, déploiement de l'**Accueil de Loisirs Associé à l'École (ALAE)** sur les temps périscolaires avec l'Office social et culturel.
- Expérimenter une nouvelle organisation de la **pause méridienne**, pour un temps de repas au restaurant scolaire plus apaisé et plus constructif.
- Conseil des droits et devoirs des familles.

JEUNES ACTIVES ET ACTIFS : LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT, LE NON-RECOURS AUX AIDES, ACCOMPAGNER L'INSTALLATION

- Mobiliser les dispositifs d'accès à l'emploi : **Maison de la Formation, Mission locale**, accompagnement vers les aides.
- Développer des solutions concrètes d'autonomie : **bourse au permis**, appui aux démarches d'insertion.

CAPDENAC DURABLE ET VIVABLE ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE EN S'ADAPTANT À CHAQUE TERRITOIRE.

Canicules, sécheresses, inondations : notre commune est en première ligne. Capdenac porte une écologie populaire et concrète, qui protège le quotidien : cadre de vie, mobilité, énergie, nature et eau, en adaptant l'action aux réalités locales.



NOS MESURES PHARES

VÉGÉTALISER ET PROTÉGER LA NATURE

- Lancer un programme de **végétalisation des espaces publics**, articulé avec une gestion raisonnée des abattages et des plantations.

MENER UNE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE QUI PROTÈGE LA PLANÈTE ET LE POUVOIR D'ACHAT

- Poursuivre l'équipement des bâtiments publics en **photovoltaïque** et développer des projets couplant aménagement d'espace public et production locale en **autoconsommation collective (ACC)**

(ex. boulodrome et parking du crématorium).

- Renforcer le **réseau de chaleur biomasse** (bois) du SYDED.
- Implanter de nouvelles **bornes de recharge électrique**.
- Accélérer la conversion de l'éclairage public en **LED** (700/1100 à ce jour), avec l'objectif d'atteindre 100 %.

UNE POLITIQUE DE L'EAU RESPONSABLE, AMBITIEUSE ET DURABLE

- Construire le **schéma directeur** issu de l'étude en cours (besoins/ressources/climat/compétences) et garantir une gestion publique efficace, transparente et protectrice.
- **Conforter la régie municipale** mise en place en 2017 grâce à une ingénierie municipale : préparation des investissements futurs en maîtrisant la facture d'eau.

UNE ÉCONOMIE LOCALE QUI CRÉE DE L'EMPLOI SOUTENIR COMMERCES, ARTISANAT ET ACTIVITÉS D'AVENIR.

Relocaliser l'activité et l'emploi, c'est défendre la dignité, l'autonomie et la vitalité des territoires. Nous soutenons le commerce de proximité, l'artisanat, l'insertion, pour construire une économie du quotidien, durable et utile.

NOS MESURES PHARES

DYNAMISER LE COMMERCE DE PROXIMITÉ

- Renforcer le marché du samedi matin.
- S'appuyer sur la foncière régionale **FOCCAL** (Région Occitanie), animer les aides aux commerces (rénovation des vitrines, regroupement/fusion de cellules commerciales), relancer une association de commerçants avec un élu référent.
- Créer un poste de **manager de centre-ville** via le dispositif national **Petites Villes de Demain (PVD)**, en lien avec les communes lauréates (Cajarc, Lacapelle-Marival) et avec le soutien de l'État (FNADT).

FAVORISER L'INSERTION SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

- Développer le partenariat avec l'association **Chorus**, accueil du forum **France Travail** à la salle Agora, accueil et hébergements de stagiaires et d'apprentis, passerelles vers l'emploi.

STIMULER LE TISSU ENTREPRENEURIAL ET L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

- S'appuyer sur l'ingénierie de développement économique de **Grand-Figeac** (pépinière d'entreprises, accompagnement).
- Consolider la dynamique industrielle : objectif de **100 emplois industriels supplémentaires** à 3 ans sur la zone de Saint-Julien (Malbrel Conservation, VPM Automation).
- Programmer l'extension de la **zone d'activités** (saturation à anticiper).

RENFORCER L'ÉCONOMIE TOURISTIQUE

- Accueillir la **voie verte** à Capdenac-Gare : projet structurant (25 M€) porté par le Département du Lot et Grand-Figeac, avec passage sous le tunnel de Batellerie et franchissement de la rivière par une passerelle, garantissant une continuité sécurisée et attractive.
- En lien avec le Département de l'Aveyron, prolonger l'itinéraire jusqu'à Bouillac afin de constituer un corridor touristique majeur, créateur de valeur locale (commerces, hébergements, services, fréquentation hors saison) et utile aux mobilités douces du quotidien.
- Dynamiser l'accueil de l'office du tourisme intercommunal.

UNE COMMUNE ATTRACTIVE ET FIÈRE DE SON PATRIMOINE UN CENTRE-VILLE VIVANT, DES ESPACES PUBLICS AGRÉABLES, UN DROIT AU BEAU POUR TOUTES ET TOUS.

L'attractivité ne se décrète pas : elle se construit par la qualité du cadre de vie, la fierté d'un patrimoine partagé et des espaces publics soignés. Nous faisons du quotidien un levier d'égalité et d'appartenance.

NOS MESURES PHARES

ASSURER LA PROPRETÉ ET LA QUALITÉ DES ESPACES PUBLICS

- Renforcer la **brigade urbaine** pour une ville propre.

DÉFENDRE, PROTÉGER ET VALORISER LE PATRIMOINE COMMUNAL

- Déployer un **schéma de rénovation énergétique** du patrimoine communal, au service de la sobriété, du confort et de la préservation du bâti.



LA LISTE Capdenac en Commun



Stéphane Berard
54 ans – Maire de Capdenac-Gare et vice-président du Grand-Figeac sortant – Conseiller régional, rapporteur général du budget – La Gineste.



Hélène Sémété
62 ans – Éducatrice spécialisée – Adjointe aux solidarités et aux ressources humaines et conseillère communautaire sortante – Livinhac-le-Bas.



Bertrand Cavalerie
45 ans – Conseiller départemental de l'Aveyron – 1^{er} adjoint et vice-président du Grand-Figeac sortant – Parc de Capèle.



Maryline Ville
62 ans – Retraîtée de la fonction publique territoriale – Clos Gérard Philipe.



Jean-Marc Dellac
63 ans – Chef d'entreprise – Le Causse Blanc



Karine Moncayo
55 ans – Mère au foyer – Conseillère municipale et communautaire sortante – La Gineste



Benoît Pradel
53 ans – Responsable méthodes, Adjoint à la Vie citoyenne, conseiller communautaire sortant – Le Causse Blanc



Hélène Alléguède
44 ans – Aide-soignante – Conseillère municipale sortante – Cabrespine / La Croix blanche



Alain Bouysset
64 ans – Chef de secteur eau et assainissement retraité – Le Causse Blanc



Marie-Jo Menu
59 ans – Chargée de communication – Adjointe à la communication sortante – Guynemer



Octave Lopes
67 ans – Chef d'entreprise retraité – Adjoint à la voirie et aux réseaux sortant – Centre-ville / Polonceau



Caroline Leygues
41 ans – Chargée de communication – Massip



David Bedel
44 ans – Régisseur de production – Conseiller municipal et communautaire sortant – Centre-ville / Albert Thomas



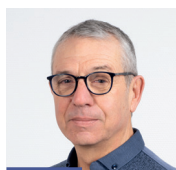
Julie Fau
41 ans – Professeure de lettres modernes – Conseillère déléguée au patrimoine et à la mémoire sortante – Massip



Christophe Hardouin
42 ans – Responsable laboratoire et contrôle qualité – La Rondelle / Voltaire



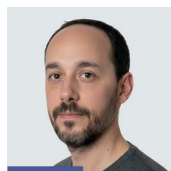
Laurence Ténès
51 ans – Gestionnaire RH – Conseillère municipale sortante – Saint-Julien d'Empare



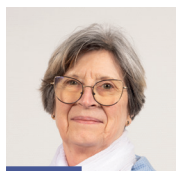
Jean-Luc Barres
65 ans – Agent pénitentiaire retraité – Le Verdier



Alexandra Adgié-Bono
31 ans – Tatoueuse, commerçante – Quartier Bonnet



Benjamin Durand
45 ans – Coordinateur de résidence habitat jeunes – Centre-ville / Michel Fournier



Ghislaine Calvignac
67 ans – Professeure des écoles retraitée – Adjointe à l'éducation et conseillère communautaire sortante – Paul Langevin



Stéphane Galut
58 ans – Dirigeant proximité SNCF voyageurs – Centre-ville / Paul Ramadier



Georgette Pinel
76 ans – Assistante maternelle retraitée – Conseillère municipale sortante – Centre-ville / Jules Cabrol



Benoît Gardelle
43 ans – Conseiller patrimonial – Guynemer



Aurélie Lourde
42 ans – Responsable de site agroalimentaire – La Rondelle-Pierre Brossolette



Bruno Luzzi
57 ans – Responsable d'agence de logement social – Centre-ville / Émile Maruéjols



Martine Hirondelle
55 ans – Infirmière libérale – Conseillère municipale et communautaire sortante – Le Fromental



Sammy Sliman
38 ans – Directeur logistique – Conseiller municipal sortant – Paul Langevin-Lescrozaillies



Pauline Amari
42 ans – Professeure d'histoire et géographie – Adjointe au développement durable sortante – Centre-ville / 4 Septembre



Vincent Pancou
43 ans – Chef dans la restauration collective – Pasteur



RENDEZ-VOUS, LES PROCHAINES DATES

Nous venons à votre rencontre, au plus près de votre quotidien. Avec une permanence de campagne itinérante : pour écouter, recueillir vos priorités, répondre à vos questions et construire avec vous les propositions de Capdenac en Commun. Venez discuter, même pour quelques minutes : votre parole compte, et c'est avec vous que nous voulons avancer.

Retrouvez nous sur



@capdenac_en_commun



Capdenac en commun

www.capdenac2026.fr contact@capdenac2026.fr



Capdenac en commun

- Le Ségala – Mardi 3 mars 18h30
- Cabrespine/La Croix blanche – Mercredi 4 mars 18h30
- Joliot-Curie/Brossolette – Jeudi 5 mars 18h30
- Place Jean Jaurès – Vendredi 6 mars 18h30
- Sur le marché – Samedi 7 mars
- Parc Pasteur – Mardi 10 mars 18h30
- Square Vincent Auriol – Mercredi 11 mars 18h30
- Résidence Capèle – Jeudi 12 mars 18h30
- La Halle – vendredi 13 mars 18h30